

2AU1D : Organisations, positionnements de l'acteur social et stratégies d'organisation de l'action sociale

Disciplines :	Economie / Sociologie
Responsable de l'évaluation :	Pierre Rummens
Crédits :	6 crédits
Volume horaire :	72 heures
Période :	Quadrimestre 1

Compétences visées par l'UE :

- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

Contenu de l'UE : L'unité d'enseignement propose une approche théorique, critique et/ou opérationnelle des organisations en général et de différents domaines de gestion qui peuvent venir en soutien du développement des initiatives sociales.

Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de maîtriser le vocabulaire et les concepts de base présentés dans les différentes activités d'enseignement ;
- d'isoler, décoder et comprendre structures, fonctionnements et modes de coopération propres aux organisations en général, et aux organisations d'action sociale en particulier,
- de maîtriser la forme juridique et les outils de contrôle les plus appropriés à la mise en œuvre d'initiatives sociales et au contrôle de leur santé financière ;

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus; Notes de cours sur Claroline; Portefeuille de textes ; Etudes de cas

Liste des différentes activités d'apprentissage composant l'UE :

[2A11D Gestion des initiatives sociales et comptabilité](#)

[2A12D Sociologie des organisations](#)

2A11D Gestion des initiatives sociales et comptabilité

Cahier des charges : Objectifs généraux

Le cours passera les différents concepts du management en revue, de façon à ce que celui ou celle qui un jour devra créer ou gérer un projet ou une association, sache par quel bout prendre le problème et de qui se faire aider. Le but est aussi de favoriser la prise d'initiatives de travailleurs sociaux, surtout sur le terrain économique.

En passant le management en revue, tout étudiant devrait mieux comprendre le raisonnement des principaux acteurs du terrain socio-économique.

Découpage du cours :

1. introduction (étude des besoins du public et calcul de la demande ; définition de la mission de l'organisation)
2. outils de recherche d'informations
3. choix d'un statut juridique
4. partenariats entre le monde social et le monde économique
5. budgétisation
6. gestion de la production
7. comptabilités
8. analyse financière
9. gestion financière
10. recherche de financements ; collecte de fonds

Contenu minimal

- Les facettes du management : stratégie, gouvernance, étude des besoins, servuction, gestion de la production, gestion des ressources humaines, gestion financière, contrôle de gestion. Description, critique et place de l'assistant social.
- Le choix d'une forme juridique pour les initiatives sociales : obligations légales, avantages et inconvénients.
- Gestion financière : recherche de moyens financiers, enregistrement des opérations économiques et comptables, gestion de la trésorerie, diagnostic financier.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, études de cas proposées par l'enseignant et par l'étudiant.

Support de notes : Syllabus; Notes de cours sur Claroline; Etudes de cas

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : Examen oral en première et deuxième session

2A12D Sociologie des organisations

Cahier des charges : Objectifs généraux

Les transformations à l'œuvre dans notre société contemporaine touchent de plein fouet le monde des organisations. Dans ce contexte, le cours vise à donner aux étudiants une série de clés d'analyse pour comprendre les modes de coopération qui caractérisent et donnent vie aux structures et fonctionnements organisationnels. Y seront présentées quelques-unes des approches sociologiques, psychosociologiques ou socio-économiques qui balisent aujourd'hui le champ de l'analyse organisationnelle.

Après l'élaboration théorique de chaque clé d'analyse, un moment d'opérationnalisation sera systématiquement mis en oeuvre et l'étudiant devra s'approprier la théorie en analysant des cas concrets, sur base de « cas d'école », de documentaires ou de fictions mettant en scène des situations organisationnelles.

Grâce à ce cours, l'étudiant acquerra des bases théoriques et pratiques pour décoder et comprendre structures, fonctionnements et modes de coopération propres aux organisations en général et à celles où il est amené à travailler en particulier. Cette capacité de décryptage lui permettra de développer des hypothèses analytiques pour comprendre les spécificités d'une situation organisationnelle concrète. En effet, si l'élaboration de pistes d'action ou de changement n'est pas développée dans le cours, l'étudiant comprendra, au fil des séances, que seule une analyse de la complexité propre à toute situation organisationnelle permet d'envisager et de réfléchir ces pistes.

Le cours est à envisager en lien avec les cours *Gestion des initiatives sociales et comptabilité* et *Méthodologie du projet*.

Contenu minimal

☑ Quelques brefs éléments situant historiquement l'émergence et le développement de l'analyse organisationnelle.

☑ Une introduction théorique à diverses approches de l'analyse organisationnelle permettant de comprendre aussi bien les fonctionnements, les structures et les modes de coopération propres aux organisations. Cette présentation prendra en compte la multiplicité des sciences humaines qui s'attèlent aujourd'hui à décrypter le monde des organisations : sociologie, psychosociologie, économie... À titre d'exemple seulement, les théories suivantes pourraient être abordées : l'analyse stratégique (Crozier) ; l'approche des configurations structurelles (Mintzberg) ; l'approche par conventions (Boltanski et Thévenot)...

☑ Une attention particulière sera portée à la spécificité de l'analyse organisationnelle des associations d'action sociale ou médico-sociale. Par exemple via l'approche de Traversaz et Haeringer.

☑ Enfin, pour l'ensemble des contenus théoriques enseignés, un travail d'opérationnalisation sera mis en oeuvre via l'analyse de cas concrets.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, études de cas proposées par l'enseignant et par l'étudiant.

Support de notes : Syllabus; Notes de cours sur Claroline; Portefeuille de textes ; Etudes de cas

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : 1ère session: examen oral ou examen écrit, au choix; 2° session, examen écrit.

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

2A11D Gestion des initiatives sociales et comptabilité : 50%

2A12D Sociologie des organisations : 50%

Critères de réussite pour l'UE:

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

2A11D Gestion des initiatives sociales et comptabilité : 36 h de cours + 21h d'étude + 15 h de travail sur l'étude de cas = 72 h, soit 3 crédits

2A12D Sociologie des organisations : 36 h de cours + 18 h de travaux à réaliser + 18 h d'étude = 72 h, soit 3 crédits.

2AU2D De l'individuel au sociétal

Disciplines :	Economie / Sociologie / Méthodologies du service social et des sciences sociales
Responsable de l'évaluation :	Jessica Willocq
Crédits :	9 crédits
Volume horaire :	111 heures
Période :	Quadrimestre 1

Compétences visées par l'UE :

- Etablir une communication professionnelle
- Inscrire sa pratique dans une réflexion, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

Contenu de l'UE : L'unité d'enseignement comporte deux volets : d'une part, une introduction théorique et/ou empirique à la psychologie sociale, à l'analyse des processus à l'œuvre au sein de petits groupes et à l'analyse de situations en contexte interculturel; d'autre part, une formation théorique et pratique à l'élaboration d'une recherche en sciences sociales (de la question de départ à l'analyse des résultats).

Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'examiner une situation sociale et d'élaborer des hypothèses de compréhension en lien avec les concepts de la psychologie sociale ;
- d'identifier les processus à l'œuvre dans un groupe restreint et analyser et interpréter les phénomènes de groupe vécus et observés ;
- de connaître les différentes étapes, facettes et modalités de la recherche en sciences sociales et d'en comprendre les usages ;
- de mettre en œuvre un projet de recherche et d'évaluer des résultats de recherche ;
- d'analyser une situation sociale en contexte interculturel à partir du cadre théorique d'une série d'auteurs présentés en séance et sur base des différents concepts abordés ;
- de situer l'intervention en travail social dans un contexte interculturel et de distinguer les différentes dimensions d'une intervention/influence sociale tout en estimant l'importance du contexte dans le parcours de l'individu.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus; Dossier de textes; Docs distribués en séance et/ou sur Claroline ; Carnet de bord

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE :

[2A21D Psychologie sociale](#)

[2A22D Sensibilisation à la dynamique de groupe](#)

[2A23D Méthodes de la recherche en sciences sociales 1 :](#)

[2A24D Travail social et questions interculturelles](#)

[Au choix :](#)

[2A25D Anthropologie au choix critique](#)

[2A26D Anthropologie culturelle](#)

[2A21D Psychologie sociale](#)

Cahier des charges : Objectifs généraux

- Faire découvrir aux étudiants les différents phénomènes de groupe et prendre conscience que nous ne pouvons pas savoir à l'avance comment nous réagirions placés dans tel ou tel contexte.
- Apporter un regard différent mais complémentaire à la découverte des facteurs individuels qui contribuent au développement psychique de l'être humain. Il s'agit de comprendre davantage en quoi les appartenances à différents groupes contribuent à la construction de notre identité.
- Insister sur la démarche méthodologique des chercheurs en psychologie sociale (notamment l'observation de groupes de taille importante) afin de ne pas présenter uniquement les résultats qui pourraient paraître « évidents » aux yeux des étudiants.

Contenu minimal

Le cours comprend trois grandes parties.

- Dans une première partie, nous présentons tout d'abord une série d'expériences qui montrent en quoi l'Autre influence notre comportement par sa simple présence.

Cette première partie permet brièvement de partir de notre rapport à l'Autre en tant qu'individu pour ensuite faire le lien avec tout ce qui peut se produire au sein d'un groupe : affinités, conformisme/innovation, soumission à l'autorité...

- La deuxième partie permet de réfléchir à nos appartenances de groupes, à l'influence que celles-ci peuvent avoir sur notre comportement et sur ceux des autres.
- L'étape suivante consistera à analyser les relations intergroupes, notamment les différentes théories explicatives de la discrimination.

Si certains concepts peuvent donner parfois une impression peu optimiste de l'être humain, le cours amène à considérer les effets positifs du groupe (partage, cohésion, altruisme, apprentissage par l'imitation).

La plupart des résultats de recherche en psychologie sociale montrent que l'individu a tendance à se regrouper avec des personnes qui lui ressemblent et à cloisonner. Un temps important du cours est alors consacré à développer des pistes afin d'amener un changement d'attitudes.

Modalités pédagogiques : cours en présentiel, présentation illustrations vidéo – 2h30 par séance

Support de notes : Syllabus; Dossier de textes; Docs distribués en séance et/ou sur Claroline ; Carnet de bord

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : examen écrit pour les deux sessions

2A22D Sensibilisation à la dynamique de groupe

Cahier des charges : Objectifs généraux

Dans l'exercice de leur profession, les assistants sociaux sont fréquemment en contact avec des groupes : ils travaillent souvent en équipe, se retrouvent dans de nombreuses réunions de négociation ou de coopération, interviennent auprès de groupes de bénéficiaires, etc.

Dès lors, il est important que l'assistant social comprenne comment les membres d'un groupe communiquent, interagissent, comment les groupes se structurent et adoptent des fonctionnements et des dynamiques spécifiques...

Dans le cadre de ce séminaire, il s'agira

- d'aiguiser le regard de l'étudiant de façon à ce qu'il puisse identifier et comprendre les processus à l'oeuvre dans un groupe restreint ;
- de stimuler la prise de conscience de la place et du rôle qu'il joue dans un groupe.

Remarque : le cours de dynamique de groupe est à considérer comme une préparation, un préalable à la communication de groupes (conduite de réunion, animation de groupes...).

Contenu minimal

À partir de nombreux exercices réalisés sur place, les étudiants abordent des processus et des concepts comme l'intégration, la communication, l'image de soi, la confiance, la participation, le leadership, la prise de décision, la fonction de production, les normes, les étapes de développement d'un groupe, etc.

Modalités pédagogiques : Exposés - Exercices - 3 journées à l'extérieur de l'ISFSC

Support de notes : Syllabus; Dossier de textes; Docs distribués en séance et/ou sur Claroline ; Carnet de bord

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : 1^{ière} session : présence obligatoire durant les trois jours. Travail écrit individuel.

2^e session, (a) si l'échec résulte d'une absence partielle ou totale au séminaire, l'étudiant devra soit réaliser un travail complémentaire, soit suivre durant l'été une formation complémentaire équivalente à partir de laquelle, il réalisera le travail demandé ; (b) si l'échec résulte d'un mauvais travail, les consignes du travail sont les mêmes qu'en première session.

2A23D Méthodes de la recherche en sciences sociales 1

Cahier des charges : Objectifs généraux

En sciences sociales, les travaux de recherche les plus courants ne sont pas de nature expérimentale : il s'agit le plus souvent d'étudier ou d'analyser des faits sociaux qui se sont produits ou sont en cours sur un terme plus ou moins long. Ces faits sociaux peuvent être des phénomènes, des événements, des opinions, mais également des pratiques (culturelles, par exemple), des actions collectives, des comportements, des conduites d'acteurs, etc.

Dans le cadre de ce séminaire, il sera demandé à l'étudiant

- de comprendre ce qu'est la recherche dans ses différentes facettes et étapes ;
- de mener un projet de recherche.

Contenu minimal

- Qu'est-ce qu'un objet de recherche ?
- Exposés et exercices au départ de travaux de recherche en sciences sociales,

o en présentant l'approche hypothético-déductive et l'approche inductive,

o en présentant les différents modes d'analyse et de construction des objets de recherche (sociologie compréhensive, structuralisme génétique, interactionnisme symbolique...).

- Explorer les usages de la recherche :

o données collectées en routine, données d'enquête,

o enquêtes par questionnaires, rapports d'activité, observatoires sociaux, statistiques publiques...

o l'aide à la décision publique,

o la construction de l'opinion dans des domaines variés (santé, consommation, logement...), y compris les sondages d'opinion,

o l'éducation permanente,

o ... (NB : cette partie doit permettre aux étudiants de choisir un objet d'étude pour élaborer leur projet de recherche.)

- Construire un projet de recherche, dont l'objet permette une enquête par questionnaire, la collecte et le traitement de données, dans une perspective d'éducation permanente ou d'aide à la décision publique ou d'intervention dans le domaine social. Cette partie est mise en

oeuvre par les étudiants dans leur projet de recherche. Le traitement des données, dans ses aspects informatique et statistique, fera l'objet de séances parallèles (ateliers).

Les ateliers visent à initier les étudiants à la maîtrise de techniques de recueil d'informations structurées et de traitement des données recueillies. Des logiciels – prévus à cet effet – seront utilisés.

- Exposés et exercices autour de méthodes, dont l'objet porte sur la parole des individus, des groupes, des acteurs sociaux. Par exemple :
 - o la méthode d'analyse en groupe
 - o l'herméneutique collective
 - o l'intervention sociologique
 - o l'analyse structurale des récits

Modalités pédagogiques : exposés et exercices

Support de notes : Syllabus; Dossier de textes; Docs distribués en séance et/ou sur Claroline ; Carnet de bord

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : 1^{ière} session : examen écrit et travail écrit individuel (ou par 2 étudiants max). 2^e session, l'étudiant peut être dispensé de la partie d'épreuve pour laquelle il a obtenu la moitié des points

2A24D Travail social et questions interculturelles

Cahier des charges : Objectifs généraux

Les travailleurs sociaux, de par leur rôle, sont amenés à travailler avec l'hétérogénéité des populations qui composent notre société « métissée » et sont en permanence confrontés aux différences culturelles. Si ces différences peuvent parfois constituer un obstacle ou un frein à la communication, elles peuvent également être surmontées et donc l'enrichir. Nous verrons à travers des exemples concrets, des rencontres avec des professionnels et/ou des spécialistes du travail social en contexte interculturel les pratiques et les enjeux en présence.

Les débats permettront aux étudiants de questionner les pratiques des travailleurs sociaux confrontés à la diversité des acteurs en présence, de mettre en débat les forces et les limites de l'action interculturelle et de découvrir des expériences innovantes d'action en contexte multiculturel.

Le cours composé d'ateliers articulant

- 1) Les disciplines du champ des sciences sociales : anthropologie, droit, économie, histoire, sciences médico-sociales, sciences politiques, sociologie, philosophie, psychologie, ... constituant des savoirs ;
- 2) Les méthodologies d'analyse des situations interculturelles et d'intervention constituant le savoir-faire
- 3) Le positionnement culturel, personnel, professionnel par rapport à l'altérité constituant le savoir être.

Ce cours est animé par un professeur de pratique, qui organise des intervenants extérieurs en lien avec les Activités d'Intégration Professionnelle, afin de relier la théorie vue aux autres cours et la pratique du travail social.

Ce cours est en lien avec l'activité d'apprentissage « *Questions et débats sur les méthodes de l'intervention sociale* » au niveau 3.

Contenu minimal :

7 ateliers-débats organisés avec des invités sur des thématiques différentes en lien avec les questions d'interculturalité. Que les professeurs de pratique professionnelle puissent à travers cet atelier traiter la question transversale de l'interculturalité.

Modalités pédagogiques : 7 ateliers-débats

Support de notes : Syllabus; Dossier de textes; Docs distribués en séance et/ou sur Claroline ; Carnet de bord

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : Un travail écrit sur un des thèmes (hors session)

2A25D Anthropologie au choix : critique

Cahier des charges : Objectifs généraux

Introduction à l'anthropologie, ses méthodes, dans une perspective critique de la modernité dans les sociétés occidentales, libérales, capitalistes.

Contenu minimal

Introduction générale : le projet d'une anthropologie critique

CHAP. 1 – Territoires et temps longs

L'invention de la France (d'après E. Todd et H. Le Bras)

“Le catholicisme zombie” (“)

à propos de la pratique religieuse catholique en Belgique

CHAP. 2 – Méthodes

2.1. Le récit (à partir de “La fin de l'homme rouge” de Svetlana Alexievitch)

2.2. L'observation participante (à partir des travaux d'Erving Goffman)

2.3. La photographie (G. Bateson, E. S. Curtis, W. Evans)

CHAP. 3 – Penser les Etats-Unis d'Amérique

3.1. Pourquoi le socialisme n'existe-t-il pas aux Etats-Unis ? (d'après W. Sombart)

3.2. La permanence du religieux

3.3. L'Amérique défaite (d'après George Packer)

CHAP. 4 – La culture du nouveau capitalisme

4.1. La fin des gratifications différées
4.2. Bureaucratie (d'après David Graeber et Richard Sennett)
4.3. Penser la dette
CHAP. 5 – L'expérience de la modernité
5.1. 24 heures sur 24 et sept jours sur sept !
5.2. Accélération (d'après Hartmut Rosa)
5.3. Crise de l'attention (d'après Matthew B. Crawford)
CHAP. 6 – Perspectives
6.1. Raison pratique, raison culturelle (d'après M. Sahlins)
6.2. L'analyse structurale est-elle toujours utile ?
6.3. Universalismes (d'après E. Balibar)
Conclusions

Modalités pédagogiques : Apports théoriques et étude de cas

Support de notes : Dossier de textes; Docs distribués en séance

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : Travail

[2A26D Anthropologie au choix : culturelle](#)

Cahier des charges : Objectifs généraux

Découvrir une discipline scientifique singulière en sciences humaines (par l'approche de certains auteurs et de certains concepts et courants).
Comprendre la démarche propre à la discipline, à savoir l'enquête qualitative reposant sur l'observation participante.
Pouvoir décentrer son regard dans une logique de compréhension et d'analyse des situations sociales ; pouvoir accorder du crédit aux pratiques sociales et culturelles allochtones.

Contenu minimal

Les points de la matière peuvent être présentés dans un ordre quelque peu différent.

Choc culturel (Kalervo OBERG)

Anthropologie, sociale et culturelle (Maurice GODELIER, Melville J. HERSKOVITS, James TYLOR,)

Objet d'étude

L'observation participante (Franz BOAS , Bronislaw MALINOWSKI, Mondher KILANI)

Socio-anthropologie (l'Ecole de Chicago, Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN)

L'entretien

L'informateur

L'évolutionnisme (Charles DARWIN, Lewis MORGAN)

Anthropologie et modernité (Jean-Marc PIOTTE, Alain MARIE,)

Le religieux (Émile DURKHEIM)

L'échange (Marcel MAUSS)

Le structuralisme (Claude LEVI-STRAUSS)

Les rites de passage (Arnold VAN GENNEP)

L'animisme (Edward TYLOR)

Relativisme culturel et ethnocentrisme (Melville J. HERSKOVITS)

Le changement : phénomène universel

Le syncrétisme (Roger BASTIDE)

Pentecôtistes en pays Mossi (Pierre-Joseph LAURENT)

Modalités pédagogiques : Apports théoriques et étude de cas

Support de notes : Syllabus; Dossier de textes; Docs distribués en séance et/ou sur Claroline ; Carnet de bord

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : Examen oral

Pondération des différentes activités d'enseignement :

[2A21D Psychologie sociale](#) : 22% ; [2A22D Sensibilisation à la dynamique de groupe](#) : 12% ; [2A23D Méthodes de la recherche en sciences sociales 1](#) : 33% ; [2A24D Travail social et questions interculturelles](#) : 11% ; [2A25D Anthropologie critique](#) ou [2A26D Anthropologie culturelle](#) : 22%

Critères de réussite pour l'UE : Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'enseignement de l'UE.

Justification des crédits :

[2A21D Psychologie sociale :](#)

24 h cours + 24 h d'études = 48 h, soit 2 crédits

[2A22D Sensibilisation à la dynamique de groupe :](#)

18 h cours + 6 h de lectures et travail = 24 h, soit 1 crédit

[2A23D Méthodes de la recherche en sciences sociales 1 :](#)

30 h cours + 21 h de travaux + 21 h d'étude = 72 h, soit 3 crédits

[2A24D Travail social et questions interculturelles :](#)

15 h cours + 9 h de lectures et travail collectif = 24 h, soit 1 crédits

[2A25D Anthropologie au choix : critique :](#)

24h de cours + 24h de lectures et de travail = 48h, soit 2 crédits

[2A25D Anthropologie au choix : culturelle :](#)

24h de cours + 24h d'étude et de travail = 48h, soit 2 crédits

2AU3D Droit

Disciplines :	Droit
Responsable de l'évaluation :	Daniel de Beer
Crédits :	6 crédits
Volume horaire :	63 heures
Période :	Quadrimestre 1

Compétences visées par l'UE :

- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

Contenu de l'UE : L'unité d'enseignement introduit l'étudiant au domaine du champ pénal et du champ de la protection sociale dans un cadre juridique

Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de comprendre comment fonctionne le champ pénal, ainsi que l'importance et les modalités de l'action sociale mise en œuvre dans ce champ ;
- de comprendre les mécanismes de base de la protection sociale dans les domaines contributifs et non contributifs, ainsi que les mécanismes du contrat de travail ;
- de répondre aux questions et demandes des assurés sociaux et des personnes engagées dans une relation de travail, et de les aider dans la défense de leurs droits.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE :

[2A31D Droit pénal](#) : cours ex cathedra avec des moments interactifs

[2A32D Droit de la sécurité sociale et du travail 1](#) : cours ex cathedra avec participation active de l'auditoire, exercices en séances

2A31D Droit pénal

Cahier des charges : Objectifs généraux

Le domaine d'intervention des assistants sociaux côtoie régulièrement le champ pénal. Les notions de criminalité, déviance, difficultés et exclusion sociales méritent d'être interrogées, de même que les liens réels ou construits qu'elles peuvent avoir entre elles. Il s'agit d'un cours théorique et critique, illustré de nombreux exemples pratiques et vivants, et accroché à l'actualité.

Il est important que les assistants sociaux :

- développent une approche critique en matière criminologique ;
- comprennent le système pénal auquel, comme tout le monde, les personnes avec lesquelles ils travailleront risquent d'être confrontées un jour, avec les incertitudes, les difficultés et les conséquences importantes qui en découlent dans leur vie ;
- puissent répondre aux questions que leurs « clients » peuvent leur poser et, si nécessaire, les diriger vers les personnes ou les services spécialisés ;
- comprennent le contexte général des institutions qui oeuvrent dans la sphère pénale et avec lesquelles ils seront peut-être amenés à collaborer (services de médiation, administration pénitentiaire, service de police, etc.) ;
- soient des citoyennes et citoyens informés, avertis et critiques...

Contenu minimal

- Délinquance et criminalité, ordre social et État de droit démocratique ;
- droit, interventions sociales et morale ;
- les catégories d'infractions reprises par le code pénal (contraventions, délits et crimes) ; les acteurs du procès pénal (la personne suspectée, la victime, les avocats, le ministère public et les juges) ;
l'enquête (information par le procureur du Roi et instruction par le juge d'instruction), la détention préventive...
- les différentes juridictions compétentes ; - le procès pénal, le jugement, les voies de recours ;
- l'exécution des peines et les instances qui en sont chargées ;
- travail social et système pénal.

Modalités pédagogiques : cours ex cathedra

Support de notes : Syllabus

Mode(s) d'évaluation pour les 2 sessions, sauf contrat pédagogique particulier : examen oral

2A32D Droit de la sécurité sociale et du travail 1

Cahier des charges : Objectifs généraux pour droit de la sécurité sociale

Le domaine d'intervention des assistants sociaux côtoie régulièrement le champ juridique, dans lequel ils sont régulièrement amenés à intervenir au niveau de la première ligne.

Les travailleurs sociaux sont parmi les premiers intervenants dans le règlement de questions de sécurité sociale, liées ou non au travail.

Il est important que les assistants sociaux :

- soient proactifs sur les questions qui leur sont présentées ;
- puissent répondre rapidement et utilement aux demandes des assurés sociaux et les aider dans la défense de leurs droits;
- comprennent les mécanismes de base de la protection sociale, tant dans les domaines contributifs que non contributifs ;
- comprennent l'articulation entre les diverses institutions de sécurité sociale et leur rôle respectif;
- soient ainsi en mesure de servir d'interface vis-à-vis de ces institutions afin d'être un soutien efficace aux personnes ;
- agissent dans le cadre de leurs missions avec tout l'esprit critique requis.

Le cours est dès lors destiné à permettre aux assistants sociaux de première (voire de deuxième) ligne de répondre aux problèmes leur soumis par les assurés sociaux et d'y offrir une réponse adéquate à la fois par la connaissance de la théorie et des moyens de recours administratifs et judiciaires. L'approche est concrète, le cours étant agrémenté de cas d'espèce, de décisions de jurisprudence et d'exercices.

Contenu minimal

Le cours étudie les secteurs de la sécurité sociale d'aujourd'hui, à savoir :

- la réglementation du chômage,
- l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités,
- le risque professionnel (l'accident du travail et la maladie professionnelle)
- les vacances annuelles des ouvriers,
- les allocations aux personnes handicapées,
- les allocations familiales,
- les (pré) pensions,
- le revenu garanti aux personnes âgées.

Il aborde ensuite les questions transversales suivantes :

- caractère d'ordre public de la matière,
- étude approfondie de la Charte de l'assuré social,
- recours judiciaire contre la décision administrative.

La **deuxième partie** est réservée à l'examen du contrat de travail et à l'étude de la relation de travail entre les parties : conclusion, exécution et fin du contrat. Le droit du licenciement y occupe une part plus importante, puisqu'il constitue l'essentiel des litiges. Il inclut l'abus de droit et les protections particulières contre le licenciement.

La **troisième partie** est consacrée à trois sujets spécifiques : le contrat d'occupation d'étudiant, la convention de premier emploi et l'occupation des (jeunes) travailleurs étrangers.

Modalités pédagogiques : cours ex cathedra

Support de notes : Syllabus

Mode(s) d'évaluation pour les 2 sessions, sauf contrat pédagogique particulier : examen écrit

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[2A31D Droit pénal](#) : 33 % ; [2A32D Droit de la sécurité sociale et du travail 1](#) : 67 %

Critères de réussite pour l'UE:

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[2A31D Droit pénal](#) : 21 h cours + 27 h d'étude = 48 h, soit 2 crédits

[2A32D Droit de la sécurité sociale et du travail 1](#) : 42 h cours + 20 h d'ex. + 24 h d'étude + 10 h de lectures et recherches = 96 h, soit 4 crédits

2AU4D Eclairages psychologique et médico-social

Disciplines :	Psychologie / Sciences médico-sociales
Responsable de l'évaluation :	Sabine Wibaut
Crédits :	5 crédits
Volume horaire :	60 heures
Période :	Quadrimestre 1

Compétences visées par l'UE :

- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

Contenu de l'UE : L'unité d'enseignement introduit l'étudiant aux domaines du développement psychologique et des enjeux psychiques attachés à chacun des âges de la vie ; le champ des sciences médico-sociales dans ses dimensions de promotion à la santé.

Ces thématiques diverses sont analysées autour d'un même objectif central : celui de donner des outils de compréhension, d'analyse et d'action aux professionnels de l'action sociale.

Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de repérer les questions et les enjeux qui traversent la personne aux différents âges de la vie et de rendre compte des remaniements des différentes instances psychiques au cours du développement ;
- de reconnaître et d'analyser une série de problématiques médico-sociales susceptibles d'être rencontrées dans la vie professionnelle et d'y réagir en adoptant un comportement professionnel adéquat et adapté tant à la situation qu'au bénéficiaire.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus ; Dossier de textes ; Documents vidéo

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE :

[2A41D Psychologie du développement](#)

[2A42D Sciences médico-sociales](#)

2A41D Psychologie du développement

Objectifs généraux

À l'encontre des approches psychologiques qui tendent vers un déterminisme laissant peu de place au sujet, le cours traitera du développement psychologique perpétuel qui caractérise le sujet.

Il s'agira de donner aux étudiants des repères qui permettent de dégager les éléments fondateurs du sujet humain dans sa dimension psychologique.

Seront aussi questionnés les enjeux psychologiques aux différents âges de la vie, afin que les étudiants puissent mieux se positionner dans leur rencontre avec l'autre.

Contenu minimal

Introduction aux éléments fondateurs de la relation précoce entre le bébé et ceux qui occupent pour lui la place d'un autre primordial (père, mère, professionnel...), en tant qu'ils participent à la construction psychique et à la personnalité du jeune enfant.

Introduction aux grandes étapes (questions) développementales du bébé à la vieillesse en passant par l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et la maturité. Ces différentes étapes questionneront les dimensions biologiques, affectives, relationnelles et cognitives du sujet.

Modalités pédagogiques : cours ex cathedra et interactif

Support de notes : Syllabus

Mode(s) d'évaluation pour les 2 sessions, sauf contrat pédagogique particulier : examen écrit

2A42D Sciences médico-sociales

Objectifs généraux

- Acquérir des notions de pathologie et d'hygiène, tant au niveau individuel que social, dans leurs dimensions épidémiologiques, prophylactiques et thérapeutiques.
- Utiliser ses connaissances dans la pratique quotidienne et dans le cadre de collaborations avec le champ médical, lorsqu'un problème de santé interfère avec une situation sociale.
- Se familiariser avec certaines problématiques médicosociales susceptibles d'être rencontrées dans la vie professionnelle (entre autres par la rencontre avec des intervenants de terrain).

Contenu minimal

- Notions de bio-anatomie et de physiologie humaine
- Notions de pathologies et d'hygiène sociale
- Notions médicosociales lorsque le champ du social interfère avec celui du médical
- Travail médicosocial à l'Office national de l'enfance
- Travail médicosocial dans un planning familial
- Travail médicosocial dans une maison médicale

- Le handicap sensoriel, la malvoyance
- Les toxicomanies
- La prostitution

Modalités pédagogiques : exposé magistral avec débats et invités extérieurs pour illustrer la théorie.

Support de notes :

Mode(s) d'évaluation pour les 2 sessions, sauf contrat pédagogique particulier : examen écrit

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[2A41D Psychologie du développement](#) : 60 % ; [2A42D Sciences médico-sociales](#) : 40 %

Critères de réussite pour l'UE:

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[2A41D Psychologie du développement](#) :

36 h cours + 12 h de préparation/lectures + 24 h d'étude = 72 h soit 3 crédits

[2A42D Sciences médico-sociales:](#)

24 h cours + 24 h d'études = 48 h, soit 2 crédits

2AU5D Projet et méthode du projet

Disciplines :	Psychologie / Sciences médico-sociales
Responsable de l'évaluation :	Sylvie Louant
Crédits :	6 crédits
Volume horaire :	60 heures
Période :	Quadrimestre 1 et 2

Compétences visées par l'UE :

- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale

Contenu de l'UE : L'unité d'enseignement propose une approche théorique, critique et/ou opérationnelle des organisations en général et de certaines formes et méthodologies organisationnelles en particulier

Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de maîtriser le vocabulaire et les concepts de base présentés dans les activités d'enseignement ;
- d'isoler, décoder et comprendre structures, fonctionnements et modes de coopération propres aux organisations en général, et aux organisations d'action sociale en particulier, - de maîtriser les outils les plus appropriés à la mise en œuvre d'initiatives sociales
- d'identifier les référentiels et les composantes du projet d'action ou d'intervention sociale ainsi que d'en discuter méthodes, valeurs et prémisses et d'en expliquer visées, natures et fonctions.
- d'identifier les référentiels et les composantes du projet d'action ou d'intervention sociale ainsi que d'en discuter méthodes, valeurs et prémisses et d'en expliquer visées, natures et fonctions.

Supports spécifiques à l'UE : Portefeuille de textes ; notes de cours sur Claroline

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE :

[2A51D Méthodologie du projet, actions collectives ou coopératives](#)

[2A52 Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive](#)

[2A51D Méthodologie du projet, actions collectives ou coopératives](#)

Objectifs généraux Le *projet* sera examiné comme perspective méthodologique de l'action et l'intervention sociale en vue de promouvoir la justice sociale, les liens et l'exercice de la liberté.

Contenu minimal

L'objet de ce séminaire est d'offrir des apports théoriques sur l'intervention sociale par projet nécessaires pour que l'étudiant puisse

- identifier les référents et les composants du projet et leur mise en relation ;
- identifier les manières dont les processus du projet s'élaborent et s'évaluent ;
- éclairer les logiques et les pratiques d'élaboration, de réalisation et d'évaluation d'un projet dans le champ de l'action sociale et socioculturel.

Ce qui signifie donc pour le futur intervenant social de s'équiper pour savoir expliquer les fondements de son action, les enjeux auxquels elle est soumise, de chercher les causes des dysfonctionnements et des effets qu'elle provoque ou de son impact sur le terrain. Nous mettrons au centre de ce cours l'explicitation des visées, la nature du projet et sa fonction ainsi que les référentiels à partir desquels sont élaborées les propositions d'action (logiques et culture, politiques et contexte économique) pour comprendre le potentiel de la méthode et ce qui en limite la validité.

Clés : les référents et les composants de l'intervention sociale par projet, le diagnostic participatif pour l'identification des besoins sociaux, l'évaluation constructive et le projet

L'étudiant devra développer les compétences suivantes :

- Inscrire sa méthode d'intervention dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Construire une réflexion sur l'évaluation.
- Maitriser la communication professionnelle orale et écrite dans le cadre de ce séminaire.

Modalités pédagogiques : apports théoriques et exercices proposés par le titulaire afin de permettre à l'étudiant de construire sa réflexion avec le groupe.

Support de notes : Portefeuille de textes ; notes de cours sur Claroline

Mode(s) d'évaluation pour les 2 sessions, sauf contrat pédagogique particulier : Le séminaire se clôture par une séance d'examen écrit.
2^e session : examen écrit

2A52D Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive

Objectifs généraux Les outils réalisés dans le cadre du cours doivent permettre aux étudiant·es de découvrir les possibilités et perspectives offertes par la communication multimédia et interactive dans le travail social.

Contenu minimal

L'objet de cet atelier est de permettre aux étudiant·es de découvrir les outils quelques moyens de communication pour promouvoir une association locale ou une de ses activités.

- identifier les publics possibles ;
- identifier les moyens ;
- proposer une action et l'évaluer

Modalités pédagogiques : Des conférences d'invité·es, apports théoriques, des grilles d'observation, des exercices. La production . La participation de l'étudiant est requise.

Support de notes : Notes de cours; slides document fourni par les associations partenaires

Mode(s) d'évaluation pour les 2 sessions, sauf contrat pédagogique particulier : Evaluation sommative des réalisations communicationnelles - 8 moments d'évaluation écrite des productions : Identification des besoins- Diagnostic - Identification des publics - Réponse stratégique - Réflexion éditoriale - Recherche et gestion de l'information - Réflexion autour de l'identité visuelle - Réflexion en termes de diffusion - 1 moment d'évaluation orale : présentation du produit fini à l'émetteur. L'évaluation se fera donc au fur et à mesure de la progression du projet.

2^e session : l'étudiant représente la partie ou les parties en échec. La cote de présentation n'est pas rattrapable en seconde session.

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[2A51D Méthodologie du projet, actions collectives ou coopératives](#) : 50% ; [2A52D Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive](#) : 50%

Critères de réussite pour l'UE:

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[2A51D Méthodologie du projet et de l'action coopérative](#): 30 h de cours + 30 h de travail collectif + 12 h de travail indiv. = 72 h, soit 3 crédits

[2A52D Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive](#) : 30 h de cours + 42 h travail personnel = 72h, soit 3 crédits.

2AU6D Pratique et du travail social : méthodes d'entretien éthique et déontologique

Disciplines : **Méthodologies du service social et des sciences sociales / Activité d'intégration professionnelle**
Responsable de l'évaluation : **Noëlle Colles**
Crédits : **19 crédits**
Volume horaire : **342 heures**
Période : **Quadrimestre 1 & 2**

Compétences visées par l'UE :

- Etablir une communication professionnelle
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés

Contenu de l'UE: L'UE vise la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant au travers de la pratique et de l'analyse de méthodes et de techniques professionnelles, ainsi que de l'examen de questions déontologiques.

Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- négocier les objectifs et modalités de stage et d'intervention au travers de la convention de stage ;
- identifier, analyser et amorcer une critique sur les méthodes, les techniques et les outils sur le lieu de stage ;
- formuler un problème déontologique en relevant les éléments axiologiques et/ou juridiques en tension ;
- exposer des pistes d'analyse et de résolution d'un dilemme déontologique ;
- identifier et expérimenter des savoir-faire et des savoir-être tels que l'écoute, l'intérêt, la considération, la synthèse, la mise en contexte social, l'analyse de la demande etc., en vue d'aider au changement ;
- comprendre, reformuler et utiliser adéquatement des notions telles que le mandat, l'asymétrie, l'analyse de la demande, la contextualisation de la problématique.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus; Notes de cours, textes de références ; Documents en format électronique sur le campus virtuel ; Matériaux d'entretien et de situations professionnelles amenés par l'étudiant à partir de sa pratique professionnelle.

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE :

2A61D Stage 1 : les AIP présentent trois modalités : le stage, le travail en atelier et le travail de recherche et d'analyse par des travaux. Le stage de 10 semaines est encadré et supervisé. L'atelier de pratique permet l'encadrement du stage par l'Institut. C'est en sous-groupe de pairs étudiants-stagiaires sous la supervision du MFP que les retours de stage s'organisent.

2A62D Ethique et déontologie du travail social : séminaire interdisciplinaire dans lequel s'entrecroisent les savoirs et les interventions d'un juriste, d'un philosophe et d'une personne ayant une expertise déontologique au Comité de vigilance en travail social.

- Séances avec l'ensemble de la classe pour l'exposé introductif et la présentation de la matière juridique.
- Séances en sous-groupes pour la partie éthique et pour l'appropriation de la matière par le biais de l'analyse de situations-problèmes.
- Travaux en petits groupes sur des dilemmes déontologiques, et présentation des résultats de ces travaux en classe.

2A63D Méthodes d'entretien d'aide en travail social : apports théoriques et exercices destinés à développer des habiletés à la rencontre et à l'intervention impliquant, entre autres, de désamorcer une attitude de réactivité et à stimuler et/ou entretenir curiosité, intérêt, disponibilité et créativité, à développer l'écoute et la communication.

2A61D Stage 1

Les Activités d'intégration professionnelle (AIP) forment un des trois volets de la division de l'enseignement en baccalauréat, les autres étant les cours généraux et les méthodologies du service social et des sciences sociales avec lesquels des liens constants doivent être faits. Les AIP sont encadrées par les maîtres de formation pratique (MFP) qui ont exercé ou exercent encore des activités d'assistant social.

Cahier des charges : Objectifs généraux

Les objectifs pourront être rencontrés par le stage, par les exercices et les travaux ou encore par les ateliers à l'Institut. Il s'agit d'objectifs concrets que l'étudiant doit atteindre du fait de son activité. En deuxième année l'accent est mis sur l'institution dans laquelle l'étudiant fait une première immersion.

Objectifs relevant de l'analyse : L'étudiant identifiera le champ d'action du lieu de stage, analysera les contextes socioculturel et économique de l'intervention, identifiera, analysera et évaluera les méthodes, les techniques et les outils en cours sur le lieu de stage. L'étudiant analysera plusieurs situations professionnelles précises.

Objectifs relevant de l'intervention : L'étudiant interviendra avec une population, dans une équipe, avec l'extérieur et avec des outils.

Objectifs relevant de la communication du travail : L'étudiant négociera les objectifs et modalités de stage et les interventions de travail social. Il participera à un travail collaboratif avec le chef de stage et l'équipe ainsi que, à l'Institut, avec le groupe de l'atelier et le MFP.

Contenu minimal

Les AIP présentent trois modalités : le stage, le travail en atelier, le travail de recherche et d'analyse qui se traduit par des exercices écrits et les travaux.

Le stage de 10 semaines est encadré et supervisé, il doit permettre à l'étudiant de faire une immersion professionnelle visant à :

- créer, recréer ou renforcer des liens sociaux de personnes ou de groupes ;

- faciliter l'émancipation, l'épanouissement culturel et social de personnes ou de groupes ;
- permettre l'accès aux droits économiques et sociaux de personnes ou de groupes ;

L'atelier de pratique permet l'encadrement du stage par l'Institut. C'est un sous-groupe de pairs étudiants-stagiaires sous la supervision du MFP assurant la construction empirique de repères professionnels.

Les travaux et exercices permettent de rendre compte des analyses faites par l'étudiant, de garder trace d'activités et de se familiariser avec une écriture professionnelle.

Modalités pédagogiques : Ateliers en sous-groupes de 5 étudiants

Support de notes : fascicule de présentation et consignes

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : Evaluation continue du processus de stage. Evaluation des travaux et du stage à partir des évaluations intermédiaire et finale. Pour la seconde session, seuls les travaux sont remédiables, principalement le rapport de stage et le travail de recherche.

2A62D Ethique et déontologie du travail social

Objectifs généraux

Dans son sens courant, la déontologie est définie comme l'ensemble des devoirs imposés aux professionnels dans l'exercice de leur métier. Ceux-ci se traduisent essentiellement dans des prescriptions de type éthique et juridique : respect des opinions religieuses, philosophiques et politiques d'autrui, promotion de la justice sociale, du changement social, émancipation des personnes et des collectivités, respect de la vie privée, du secret professionnel, etc.

Mais l'assistant social ne peut se limiter à respecter ces prescriptions. Il lui faut interroger leur sens, dans un contexte sociopolitique qui malmène ces principes fondamentaux du travail social ; et mettre en oeuvre des modes de réflexion et d'action déontologiques en vue de trouver les solutions préférables par rapport aux situations de terrain dans lesquelles se dessinent des valeurs et des enjeux souvent contradictoires.

Contenu minimal

- De quelques valeurs et normes du travail social bousculées par le contexte politique actuel.
- Eléments éthiques : éthique reconstructive ; « petite éthique » ricoeurienne ; délibération éthique.
- Eléments juridiques : secret professionnel...
- Analyse de situations-problèmes

Modalités pédagogiques : Séances plénières, travail de groupes et travail individuel

Support de notes : Syllabus

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : Deux travaux sont demandés, comptant chacun pour la moitié de la note finale. Il faut obtenir 50 % dans chaque travail pour réussir.

- Travail individuel (pendant le stage). Problématisation d'une préoccupation déontologique à partir d'une situation de stage. Prise en

considération de différentes voies d'analyse pour traiter la problématique.

- Travail collectif (après le stage). Par petits groupes, réflexion critique sur un dilemme déontologique en recourant à la délibération éthique. Exposé oral des résultats de l'analyse.

En 2^e session, travail individuel. Examen approfondi d'une préoccupation déontologique à partir d'une situation de stage. Analyse approfondie et proposition de voies de résolution.

2A63D Méthodes d'entretien d'aide en travail social

Objectifs généraux

Le cours vise à développer chez l'étudiant une posture d'exploration de la situation du (des) bénéficiaire(s). Afin d'être au plus près de ce que serait l'aide pour ce(s) dernier(s), une attention particulière est accordée à l'exploration des contextes dans lesquels évoluent le(s) bénéficiaire(s) et le(s) travailleur(s) social (-aux). D'autre part, comme l'entretien engage personnellement le travailleur social, l'exploration concernera aussi les résonances de la rencontre pour le travailleur social.

Une typologie d'entretiens sera développée, en vue de créer des repères en lien avec les missions.

Le cours proposera des apports théoriques et des exercices destinés à développer des habiletés à la rencontre et à l'intervention impliquant entre autres de désamorcer une attitude de réactivité et à stimuler et/ou entretenir curiosité, intérêt, disponibilité et créativité, à développer l'écoute et la communication.

Ce cours de méthodes d'entretien se centre sur l'entretien singulier ou de petit groupe (familial par exemple). L'entretien collectif sera abordé lors de cours de communication de groupes (conduite de réunion, animation de groupes...).

Contenu minimal

- Introduction : l'entretien d'aide parmi d'autres formes d'entretien ; dans ce contexte, le cours est à situer en lien avec le cours d'entretien de recherche de 1^{ère} année.
- Typologie d'entretiens et missions.
- Particularités de la rencontre : asymétrie, unicité de la rencontre, représentations respectives (transfert et contre-transfert), définition de la relation...
- Posture de l'intervenant : création d'un cadre et des conditions de la rencontre, attitude de disponibilité engageant toute la personne de l'intervenant, écoute et exploration de la demande, identification d'attitudes possibles de l'intervenant (projection, identification, ...), communication et métacommunication...
- Entretien, aide et changement.

Modalités pédagogiques :

Support de notes : Syllabus

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : Evaluation continue + travail écrit pour les deux sessions.

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[2A61D Stage 1](#) : 60% ; [2A62D Ethique et déontologie du travail social](#) : 20% ; [2A63D Méthodes d'entretien d'aide en travail social](#) : 20%

Critères de réussite pour l'UE:

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[2A61D Stage 1](#) : 300 h de stage (*dont 300h sur le lieu de stage + 48 h d'ateliers à l'école + 2 h d'évaluation orale*) + 10 h de travaux écrits, recherches, visites, processus de négociation de stage et rédactions = 360 h, soit 15 crédits

[2A62D Ethique et déontologie du travail social](#) : 21h de cours + 27h de recherche et travaux = 48h, soit 2 crédits

[2A63D Méthodes d'entretien d'aide en travail social](#) : 21 h de cours + 27 h de travail écrit = 48h, soit 2 crédits

2AU7D Scènes sociales d'exclusion, d'intégration et d'urgence ou de violence

Disciplines :	Sociologie / Méthodologies du service social et des sciences sociales
Responsable de l'évaluation :	Guillaume Van der Meersch
Crédits :	5 crédits
Volume horaire :	54 heures
Période :	Quadrimestre 2

Compétences visées par l'UE : - Etablir une communication professionnelle

- Interagir avec son milieu professionnel
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

Contenu de l'UE : Cette unité d'enseignement mêle deux approches : une approche disciplinaire, d'une part, et une approche thématique de l'autre. Côté disciplinaire, une introduction à l'anthropologie et une lecture sociologique, spécifiée à l'exclusion et à l'intégration sociale, permettront à l'étudiant d'appréhender de manière complexe et spécifique une série de scènes sociales. Côté thématique, c'est l'urgence sociale qui sera mise au cœur du questionnement tant socio-anthropologique que dans une perspective de méthodologie du travail social. Nous y viserons l'élaboration d'un processus complet d'action en argumentant nos choix méthodologiques, éthiques et techniques dans le cadre de l'intervention en situation d'urgence (de l'identification de la situation à l'évaluation des effets sur le terrain).

Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE: Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de définir et de nommer les objets de la discipline anthropologique et leur terminologie ;
- d'observer et de décrire des scènes sociales ; de les comparer ; de s'engager dans une première étape d'interprétation visant à clarifier la compréhension de ces scènes sociales ;
- de développer une réflexion analytique rigoureuse des phénomènes d'intégration et d'exclusion sociales grâce aux outils théoriques développés en séance ;
- d'élaborer un questionnement en termes d'action et de justice sociales ;
- de différencier les quatre dimensions fondamentales du travail social d'urgence ;
- de construire (élaborer) un processus complet d'action en argumentant ses choix méthodologiques (éthique, technique et dialectique) dans le cadre de l'intervention en situation d'urgence (de l'identification de la situation à l'évaluation des effets sur le terrain).

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus; Notes de cours; Communications via le campus virtuel; Vidéos, articles, portefeuille de lectures

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE :

[2A71D Sociologie de l'intégration et de l'exclusion](#)

[2A72D Approche systémique de l'intervention sociale](#)

[2A73D Urgence et travail social](#)

[2A74D Violence et travail social](#)

2A71D Sociologie de l'intégration et de l'exclusion

Cahier des charges : Objectifs généraux

Le concept d'exclusion sociale perd aujourd'hui de sa rigueur compréhensive tant les phénomènes qualifiés d'exclusion sociale deviennent multiples et diversifiés.

A travers ce cours l'étudiant sera introduit à quelques modèles théoriques, pierres de touche dans la recherche contemporaine. Ceci permettra de repréciser la notion même d'exclusion sociale et de la situer face au processus d'intégration sociale dont elle est toujours face inverse. Sur base de ces balises théoriques précises et en s'appuyant toujours sur un phénomène social concret, l'étudiant apprendra à réfléchir les liens et passages entre intégration et exclusion ; à développer une réflexion analytique rigoureuse face à ces phénomènes ; et à élaborer un questionnement en termes d'action et de justice sociales

Une partie du cours sera consacrée à questionner plus particulièrement le phénomène actuel de ghettoïsation de certains quartiers, en Belgique comme en France.

Contenu minimal

- La question de l'intégration sociale dans les modèles politiques de l'Etat social (rappel) et, surtout, de l'Etat social actif. A lier avec la question de la justice sociale et de l'action sociale (publique ou pas).

- Conceptualisation de l'exclusion sociale d'un point de vue purement théorique et présentation d'un ou deux modèles de référence [pour exemple, la désaffiliation (R. Castel) et la désinsertion (V. de Gaulejac)].

- Travail conceptuel autour des notions de ghetto, banlieue et quartier. Analyse des transformations contemporaines et des phénomènes d'exclusion et d'intégration qui se développent sur ces territoires.

Modalités pédagogiques : enseignement magistral ponctué de participation active via un travail d'interprétation et d'analyse de textes ou extraits vidéo, distribués ou visionnés en séance.

Support de notes : notes de cours sur claroline

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : Examen écrit session de juin et de septembre.

2A72D Approche systémique de l'intervention sociale

Cahier des charges : Objectifs généraux

Ce séminaire permettra aux étudiants de s'initier au concept de « système » et au fonctionnement de la communication dans les systèmes vus comme unités complexes organisées. Les théories de la communication et les notions d'autorégulation entre conservation et changement sont au cœur des modèles auxquels les étudiants auront recours pour s'entraîner à la compréhension et à la réflexion systémique.

Le cours propose l'appropriation et la manipulation de concepts destinés à éclairer la dynamique et les interrelations de systèmes à différents niveaux de lecture (du micro au macro), en y intégrant les notions de complexité, d'instabilité, de désordre, de contradiction, de créativité, de paradoxe.

Dans un premier temps, le cours permettra aux étudiants de développer des outils de lecture, d'analyse et de compréhension.

Dans un second temps, les étudiants seront amenés à réfléchir aux enjeux d'une intervention ou de la mission d'une institution, ainsi qu'à envisager des modes possibles d'interventions tenant compte de cette complexité.

Contenu minimal

- Introduction historique et épistémologique
- Concepts et définitions autour du système
- Théorie de la communication dans les systèmes ouverts
- Métacommunication
- Contexte
- Homéostasie, conditions et pertinence du changement
- Contradiction et paradoxe
- Crise
- Symptôme
- Approche de l'intervention, du champ de l'intervention sociale et de la position d'acteur
- Compréhension de la demande

Modalités pédagogiques : Cours théorique avec mises en situation, exercices en classe, analyse de séquences vidéo.

Support de notes : syllabus et notes prises au cours

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : pour les deux sessions : examen écrit (portant essentiellement sur les concepts) et travail dans lequel l'étudiant commente une scène sociale à partir des concepts étudiés.

Plan B : idem

2A73D Urgence et travail social (à choix avec Violence et travail social)

Cahier des charges : Objectifs généraux

Au terme du séminaire, l'étudiant devrait être capable de :

- Contextualiser les situations d'urgence sociale
- Cerner les problèmes et questionnements méthodologiques
- Entrevoir l'urgence sociale dans un moment défini et synonyme de « l'immédiateté »
- Appréhender les outils techniques et éthiques de l'action sociale d'urgence
- Se confronter à la réalité de terrain

Contenu minimal :

- Analyse des spécificités des situations, rencontres avec des professionnels (ou services) travaillant dans l'urgence sociale et le travail social d'urgence.
- Transmission de concepts interagissant dans l'urgence sociale et les réponses de terrain face à la crise.

Modalités pédagogiques : Le séminaire s'articule autour de rencontres avec des professionnels de terrain, et de (co)construction de concepts permettant aux étudiants d'approcher le travail social d'urgence.

Tout au long du séminaire, chaque étudiant est invité à interroger, critiquer, poser un regard personnel et co-construire avec ses pairs, les personnes ressources invitées, l'enseignant, des repères méthodologiques pour appréhender le travail social d'urgence.

Support de notes : Mise à disposition d'un portefeuille de lectures et notes de cours leur permettant d'alimenter leur démarche réflexive.

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : L'étudiant n'ayant pas atteint 50% de la cotation représentera l'examen en seconde session.

Durant l'examen, on invitera l'étudiant à :

- Témoigner de l'acquisition des bases conceptuelles du travail social d'urgence et de l'urgence sociale
- Distinguer les mandats et les rôles des professionnels interagissant dans l'urgence sociale et les ressources mobilisables
- Evaluer la cohérence de l'intervention sociale dans la crise/l'urgence.

2A74D Violence et travail social (à choix avec Urgence et travail social)

Cahier des charges : Objectifs généraux

Au terme du séminaire, l'étudiant devrait être capable de :

- Contextualiser les situations d'urgence sociale
- Cerner les problèmes et questionnements méthodologiques
- Entrevoir l'urgence sociale dans un moment défini et synonyme de « l'immédiateté »
- Appréhender les outils techniques et éthiques de l'action sociale d'urgence

- Se confronter à la réalité de terrain

Contenu minimal

- Analyse les spécificités des situations, rencontres avec des professionnels (ou services) travaillant dans l'urgence sociale et le travail social d'urgence. situations de violence entre personnes des publics et/ou de ceux-ci vis-à-vis des travailleurs sociaux
- Transmission de concepts interagissant dans l'urgence sociale et les réponses de terrain face à la crise.

Modalités pédagogiques : Le séminaire s'articule autour de rencontres avec des professionnels de terrain, et de (co)construction de concepts permettant aux étudiants d'approcher le travail social d'urgence.

Tout au long du séminaire, chaque étudiant est invité à interroger, critiquer, poser un regard personnel et co-construire avec ses pairs, les personnes ressources invitées, l'enseignant, des repères méthodologiques pour appréhender le travail social d'urgence.

Support de notes : Mise à disposition d'un portefeuille de lectures et notes de cours remis par le service syllabus

Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier : Examen oral durant la session.

L'étudiant n'ayant pas atteint 50% de la cotation représentera l'examen en seconde session.

Durant l'examen, on invitera l'étudiant à :

- Témoigner de l'acquisition des bases conceptuelles du travail social d'urgence et de l'urgence sociale
- Distinguer les mandats et les rôles des professionnels interagissant dans l'urgence sociale et les ressources mobilisables
- Evaluer la cohérence de l'intervention sociale dans la crise/l'urgence.

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[2A71D Sociologie de l'intégration et de l'exclusion](#): 40% ; [2A54C Approche systémique de l'intervention sociale](#) : 40% [2A73D séminaire au choix : Urgence et travail social OU 2A74D Violence et travail social](#) : 20%.

Critères de réussite pour l'UE:

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[2A71D Sociologie de l'intégration et de l'exclusion](#): 21h cours+13h de lectures et réappropriation matière + 14 h prépa, exam = 48 h, 2 crédits

[2A72D Approche systémique de l'intervention sociale](#) : 21 h cours + 14 h de lectures + 13 h de prépa du travail et étude = 48 h, soit 2 crédits

[2A73D Urgence et travail social](#): 12 h de cours + 11 h de travail (lectures, réappropriation) + 1h exam = 24 h, soit 1 crédit

[2A74D Violence et travail social](#): 12 h de cours + 11 h de travail (lectures, réappropriation) + 1h exam = 24 h, soit 1 crédit

2AU8D Techniques pour intervenir en milieu professionnel

Disciplines :	Méthodologies du service social et des sciences sociales
Responsable de l'évaluation :	Hassane Njimi
Crédits :	4 crédits
Volume horaire :	42 heures
Période :	Quadrimestre 2

- Compétences visées par l'UE :**
- Etablir une communication professionnelle
 - Interagir avec son milieu professionnel
 - Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Construire, dév. et gérer des relations prof. avec les personnes, les groupes et les communautés

Contenu de l'UE :

- Etude des options politiques et méthodologiques en travail social
- Repères théoriques et applications de techniques de travail

Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE : Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- appliquer les techniques d'intervention ;
- chercher, recueillir et traiter l'information pertinente et d'évaluer des résultats de recherche ;
- connaître et utiliser des techniques informatiques de récolte et de traitement de données ;
- décoder les postulats des acteurs et leurs hypothèses de travail et les facteurs contextuels ;
- interpréter et élaborer des hypothèses de travail.

Supports spécifiques à l'UE : Syllabus; Portefeuille de lecture et projections; Notes de cours : personnelles de l'étudiant et/ou distribuées par l'enseignant ; Document sur le campus virtuel (Claroline)

Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE :

[2A81D Animation de groupe, conduite de réunion](#)

[2A82D Méthode de la recherche en sciences sociales 2](#)

[2A83D Méthodologie au choix : Médiation ou Négociation](#) : cours magistral et exercices

[2A81D Animation de groupe, conduite de réunion](#)

Cahier des charges : Objectifs généraux

- Acquérir des repères méthodologiques concernant les animations de groupe et les différents types de conduites de réunion
- Distinguer ces deux types d'approche du groupe
- Dans chacune d'entre elles, évoquer les situations qui pourraient mettre en difficulté afin de découvrir quelques outils.
- Comprendre et expérimenter les postures adéquates utiles à l'animateur de groupe ou au responsable de réunion.

Contenu minimal :

- Simulations d'une animation et d'une conduite de réunion de type décisionnelle
- Présentation des outils habituellement utilisés en animation et en conduite de réunion
- Travail de réflexion
- Présentation des outils habituellement utilisés en animation et en conduite de réunion

- Travail d'analyse et de réflexion collectif.

Modalités pédagogiques : cours en présentiel + présentation illustrations vidéo - 2h30 par cours

Support de notes : Syllabus et notes personnelles

Mode(s) d'évaluation, sauf contrat pédagogique particulier : deux travaux à remettre 1^e et 2^e session.

[2A82D Méthode de la recherche en sciences sociales 2](#)

Cahier des charges : Objectifs généraux

- Introduire l'étudiant à l'apprentissage de méthodes de traitement de données structurées sous forme de tableaux, de listes et de graphiques
- Donner à l'étudiant des concepts théoriques et des outils pratiques utiles à la réalisation d'une étude quantitative.

Contenu minimal :

- L'utilisation d'un tableur en tant qu'outil de calcul, d'analyse de données et de grapheur.
- L'utilisation d'un outil de collecte de données par questionnaire
- La réalisation d'une étude quantitative.

Modalités pédagogiques :

Les concepts théoriques sont exposés au début de chaque séance. Ensuite, des exercices pratiques sur

ordinateur sont réalisés pour appliquer ces concepts théoriques. Les étudiants travaillent sur un ordinateur dans une structure en réseau. L'accès à un ordinateur en dehors des cours est indispensable.

Support de notes : Syllabus, documents sur claroline et notes personnelles.

Mode(s) d'évaluation, sauf contrat pédagogique particulier : travail écrit, 1^e et 2^e session

2A83D Méthodologie au choix : Médiation (ou Négociation)

Cahier des charges : Objectifs généraux

Des tensions et des conflits de tous genres (individuel, interpersonnel, familial, groupal, institutionnel, national, international.) naissent dans différents cercles de la société (le monde scolaire, la famille, les milieux associatifs, le monde patronal etc.) et à différents niveaux (besoins, valeurs, idéologies, intérêts)

Les méthodologies de résolution de conflits sont nombreuses et spécifiques. Elles nécessitent, au préalable, une réflexion de l'intervenant dans le champ social pour l'aider à se positionner face aux situations conflictuelles.

Médiation / Négociation : au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant doit être capable de :

- comprendre et d'analyser les situations conflictuelles rencontrées dans son métier ;
 - identifier les différents genres et niveaux des conflits
 - connaître la législation des processus et procédures de tout type de médiation / de négociation dans le contexte de son action sociale
 - réfléchir et de mettre en place des techniques de médiation / de négociation à gérer pour résoudre les conflits
- développer une vision systémique dans l'approche de son intervention sociale.

Contenu minimal : La médiation est un processus qui permet à toutes les parties de retrouver un espace de parole. Le médiateur a pour mission d'ouvrir le champ des possibles afin que chaque partie du conflit puisse s'exprimer. La résolution des tensions et des conflits émergera grâce à la participation de tous les acteurs.

L'étudiant(e) développe des compétences d'écoute active et empathique à partir d'une méthodologie spécifique et transversale qui lui permettra de mener tout type de médiation.

De manière autonome, l'étudiant(e) examine et explicite une situation conflictuelle choisie dans l'actualité ou à partir de situations vécues. Il apprend à développer les bonnes pratiques de la médiation. Il identifie tous les éléments qui faciliteront le processus de médiation. Des documents de référence sont remis dès le premier cours.

Modalités pédagogiques :

L'étudiant/e sera amené-e à identifier les repères théoriques méthodologiques pour observer, comprendre ou mener une médiation.

Il/elle sera amené-e à appliquer une grille d'analyse d'un entretien de médiation et d'aider les différentes parties à élargir le champ des possibles pour trouver de nouvelles pistes de résolution de conflits.

Il/elle sera amené-e à développer une attitude réflexive sur ses propres postures de médiateur/trice pour maintenir une neutralité, une objectivité et une acceptation inconditionnelle des situations et des enjeux en médiation.

Support de notes : Powerpoint – supports audio-visuels – jeux de rôle – mise en situation concrètes.

Mode(s) d'évaluation, sauf contrat pédagogique particulier :

2A83D Méthodologies en règlement de conflits : médiation: La présence et la participation au séminaire sont fortement conseillées.

Sauf contrat pédagogique particulier et en accord avec la direction, lors de la dernière séance de cette activité, une évaluation écrite portera sur les contenus abordés et une analyse d'une situation professionnelle en contexte social. A partir d'un entretien de médiation, l'étudiant sera capable d'appliquer concrètement la grille et rédiger une synthèse d'une conférence sur la médiation.

2A83D Méthodologie au choix : Négociation (ou médiation)

Cahier des charges : Objectifs généraux

Des tensions et des conflits de tous genres (individuel, interpersonnel, familial, groupal, institutionnel, national, international.) naissent dans différents cercles de la société (le monde scolaire, la famille, les milieux associatifs, le monde patronal etc.) et à différents niveaux (besoins, valeurs, idéologies, intérêts)

Les méthodologies de résolution de conflits sont nombreuses et spécifiques. Elles nécessitent, au préalable, une réflexion de l'intervenant dans le champ social pour l'aider à se positionner face aux situations conflictuelles.

Médiation / Négociation : au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant doit être capable de :

- comprendre et d'analyser les situations conflictuelles rencontrées dans son métier ;
 - identifier les différents genres et niveaux des conflits
 - connaître la législation des processus et procédures de tout type de médiation / de négociation dans le contexte de son action sociale
 - réfléchir et de mettre en place des techniques de médiation / de négociation à gérer pour résoudre les conflits
- développer une vision systémique dans l'approche de son intervention sociale.

Contenu minimal :

L'étudiant-e acquiert des repères théoriques méthodologiques pour observer, comprendre ou mener une négociation entre partenaires ou adversaires.

L'étudiant-e s'exerce à examiner la dialectique conflit-coopération dans la négociation, les négociations conflictuelles et coopératives (les enjeux et objets de la négociation, les conditions et les cadres des négociations, les stratégies et les tactiques, les points d'appui ou les blocages).

Support de notes : notes de cours et documents audio-visuels.

Mode(s) d'évaluation, sauf contrat pédagogique particulier :

2A84D Méthodologies en règlement de conflits : négociation La présence et la participation sont requises dans le séminaire.

Sauf contrat pédagogique particulier en accord avec le direction, lors de la dernière séance de l'activité, un exercice sera proposé et évalué. Cet exercice permettra aux étudiants de faire preuve de leurs capacités d'observation et d'analyse en faisant appel aux repères théoriques et contextuels.

Pondération des différentes activités d'apprentissage :

[2A81D Animation de groupe, conduite de réunion](#) : 25%

[2A82D Méthode de la recherche en sciences sociales 2](#) : 50%

[2A83D Méthodologie au choix : Médiation](#): 25%

[2A84D Méthodologie au choix : Négociation](#):

Critères de réussite pour l'UE:

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

Justification des crédits :

[2A81D Animation de groupe, conduite de réunion](#) : 12h de cours + 12h de travaux = 24h, soit 1 crédit

[2A82D Méthode de la recherche en sciences sociales 2](#) : 18h de cours + 30 heures de travaux = 48h, soit 2 crédits

[2A83D Méthodologie au choix : Médiation](#) 12h de cours + 12h de travaux = 24h, soit 1 crédit.

[2A84D Méthodologie au choix : Négociation](#): 12h de cours + 12h de travaux = 24h, soit 1 crédit.